

LA POLITIQUE PONTIQUE DE LA POLOGNE AUX XIV^e–XVII^e SIÈCLES

TATIANA COJOCARU

La politique pontique de la Pologne suscita l'intérêt de l'historiographie polonaise dès le XIX^e siècle, l'expression en usage pour décrire cette politique étant « *l'expansion d'une mer [la mer Baltique] à l'autre mer [la mer Noire]* ». La Hongrie poursuivait le même idéal politique et économique, cherchant au XIV^e siècle, peut-être avec d'autant plus d'avidité que la Pologne, une double sortie à la mer Adriatique et à la mer Noire. Les deux pays se trouvaient isolés du commerce qui liait l'Europe Occidentale à l'Orient: la Hongrie avait perdu vers la fin du XIII^e siècle le littoral dalmate en faveur de Venise, et la Pologne avait sa sortie vers la mer Baltique bloquée par les Chevaliers teutoniques. Tout au long des XIV^e –XVII^e siècles, la compétition entre la Pologne et la Hongrie aux Bouches du Danube et dans le bassin de la mer Noire via les Pays Roumains ne vint jamais à cesser.

A part l'intérêt pour Halicz, une partie de l'historiographie polonaise a nié l'existence d'une politique orientale de Casimir le Grand. Olgierd Górka a été le meilleur avocat de cette thèse. Dans l'opinion de cet historien polonais, « en traçant la carte des campagnes militaires du roi, ou de celles qu'il entreprit avec le roi de la Hongrie, on constate facilement que ces campagnes ont été dirigées de manière prépondérante vers le nord-est, ce qui indique l'intention qu'avait le roi d'arrondir les territoires de la Couronne, et nullement de les prolonger dans la direction de la mer Noire »¹. En échange, l'historien polonais considère le duc des Lituaniens, Olgierd Gedyminowicz, comme étant l'initiateur de la politique pontique². Sans doute, les Lituaniens eurent un contact direct avec les Tatars qui détenaient la bande du nord-est et le littoral roumain de la mer Noire et, après leur victoire des Eaux Bleues (1362/1363) contre ces derniers, ils commencèrent leur avancement dans la direction de la mer Noire, arrivant même à chasser les Tatars de Cetatea Albă. On a même pensé que les Lituaniens avaient pris en possession et détenu Cetatea Albă, bien que pour une très courte période. Olgierd Górka plaçait les

¹ Olgierd Górka, *Zagadnienie czarnomorskie w polityce polskiego średniowiecza*, « Przegląd Historyczny », X, 2, 1933, p. 351.

² *ibidem*, p. 352.

Lituanien à Cetatea Albă, même avant 1390³. L'historien Ștefan S. Gorovei trouvait aussi que la possibilité d'un exercice de pouvoir par les Lituanien à Cetatea Albă n'était pas à ignorer. A commencer par 1368, après l'évincement des Tatars de la zone située entre les Bouches du Danube et le Dnestr, Olgierd semble avoir pris de leurs mains, même si pour très peu de temps, Cetatea Albă, qui aurait passé par la suite sous autorité moldave, en base d'une alliance dynastique⁴. En ce qui concerne la naissance de l'idée d'une politique consciente visant la mer Noire, ce sont toujours les grands ducs lituanien à prendre en considération, notamment, au XV^e siècle, le grand duc Vitold, le roi Vladislav Jagiello n'héritant de cette direction politique qu'après la l'union polono-lituanienne. Ainsi, la politique pontique de l'Etat polonais fut, selon l'opinion de l'historien polonais O. Górka, une conséquence naturelle de l'union avec la Lituanie⁵.

D'autres historien polonais, reprenant les points de vue formulés par l'ancienne historiographie polonaise, considèrent Casimir le Grand comme étant l'initiateur de la *conception jagiellone*⁶ de l'Etat polonais. Ayant perdu des territoires à l'ouest et au nord du royaume, le dernier Piast annexa à la Couronne les territoires situés à l'est de la Pologne, habités par des Slaves orthodoxes, qu'il colonisa avec des Juifs, attira dans les villes des territoires récemment conquis des marchands italiens et mit ainsi fin à la tradition politique des Piasts: l'Etat polonais catholique, avec une religion et un peuple uniques⁷.

Les contacts de la Pologne avec la mer Noire se trouvèrent renforcés par l'activité politique. Dans son étude concernant la suzeraineté polonaise sur la

³ *ibidem*, pp. 354–355. Il apporte comme preuve le document de 1374, adressé par Jurg Koriatowicz à son gouverneur de Cetatea Albă. Bien que le document soit faux, l'historien polonais prétend qu'il prouve en même temps que les Lituanien se trouvaient sur les bords de la mer Noire à l'arrivée des Polonais. Ce qui nous donne l'impression qu'il veut à tout prix démontrer que les Lituanien furent les premiers à se situer dans le Bassin Pontique, où les Polonais les rejoindront assez tard.

⁴ Ștefan S. Gorovei, *Întemeierea Moldovei. Probleme controversate*, Iași, 1997, pp. 207–209; Ștefan Andreescu, *Note despre Cetatea Albă*, SMIM, XVIII, 2000, pp. 60–62, opte pour une autorité exercée par les Tatars à Cetatea Albă, même après 1386, celle-ci étant incorporée à la Moldavie par la suite, dans des circonstances que l'on ne connaît pas.

⁵ Olgierd Górka, *op. cit.*, pp. 355–356.

⁶ Oskar Halecki, *Idea Jagiellońska*, dans "Kwartalnik Historyczny", 51, 1937, pp. 486–510. Le terme d'*approche des Jagellons à la question de l'Etat (idée des Jagellons ou époque des Jagellons)* est un concept entré dans le circuit scientifique au XX^e siècle et lié à l'aspect multinational, multiculturel de la République polonaise. L'analyse de l'idée des Jagellons a été reprise dans une étude succincte par Jörg K. Hoensch, *XV-wieczna idea jagiellońska i jej aktualność dzisiaj*, dans « Europa między Italią, Polską i Litwą. Studia », Kraków, 2004, pp. 5–22.

⁷ Nous citons quelques unes des synthèses les plus importantes concernant la politique de Casimir le Grand: Z. Kaczmarczyk, *Polska czasów Kazimierza Wielkiego*, Kraków, 1964; J. Wyrozumski, *Kazimierz Wielki*, Kraków, 1981 et K. Baczkowski, *Dzieje Polski późnośredniowiecznej 1370–1506*, Kraków, 1999.

Moldavie, Constantin Racoviță remarquait: « après les marchands, ce furent les armées et, ensuite, le plan politique »⁸.

On a considéré comme point de référence d'une action politique orientale polonaise en Moldavie la première campagne militaire polonaise contre la Moldavie. Selon la chronique de Długosz, celle-ci eut lieu en 1359⁹. D'autres opinions ont été formulées par la suite. Olgierd Górka, adepte de la thèse selon laquelle on ne pourrait attribuer à l'époque des Piasts et, implicitement, à Casimir le Grand, une politique orientale dans le sens d'une expansion politique et économique vers la Moldavie et la mer Noire, si ce ne serait que dans les limites de l'intérêt pour la Russie Rouge, considérait que la campagne devrait être placée dans l'intervalle 1374–1379, à commencer avec la mort de Lațcu et jusqu'à la prise Halicz en administration hongroise directe. Dans cette situation, le roi Casimir le Grand se trouverait exempté de toute contribution, et l'initiative du déclenchement de la campagne militaire reviendrait à Vladislav d'Opolia, le gouverneur de Halicz. Ainsi, l'action militaire contre la Moldavie aurait été plutôt une option des nobles féodaux de la frontière avec la Moldavie, une direction politique qui devra marquer l'histoire des relations roumano-polonaises et contribuer pleinement aux déroulements de la fin du XVII^e siècle, tragiques pour le sort de la Pologne¹⁰. Parmi les historiens roumains qui ont mis cette date sous le signe de l'interrogation nous citerons Ștefan S. Gorovei, qui place la campagne militaire polonaise en 1367¹¹. Très intéressante et convainquante nous paraît aussi la démonstration faite

⁸ Constantin Racoviță, *Începuturile suzeranității polone asupra Moldovei (1387–1432)*, « Revista Istorică Română », III, 1940, p. 314.

⁹ L'événement est bien connu et il a figuré pendant longtemps dans la thématique des relations roumano-polonaises. Sans trop entrer dans les détails des démonstrations, nous nous contenterons d'illustrer les points de vue formulés par de divers, historiens roumains et polonais. A la fin du XIX^e siècle et pendant les premières décennies du XX^e siècle, l'historiographie polonaise a opté pour la date de 1359 (Aleksander Jabłonowski, *Sprawy wołoskie za Jagiełłonów*. Źródła dziejowe, tome X, 1878, Antoni Prochaska, *Sprawy wołoskie w XV wieku*, dans « Przewodnik naukowo-literacki », 1888, cette opinion étant reprise, avec des modifications sans grande importance, par Prochaska, dans toutes ses études visant le XV^e siècle et les relations polono-moldaves, A. Czołowski, *Początki Mołdawii a wyprawa Kazimierza Wielkiego r. 1359*, « Kwartalnik Historyczny », IV, 1890, et *Sprawy wołoskie w Polsce do 1412*, « Kwartalnik Historyczny », V, 1891). Cette date est soutenue en partie par des historiens roumains également, comme par exemple P.P. Panaitescu (*Din istoria luptei pentru independența Moldovei în veacul al XIV-lea*, « Studii. Revista de Istorie », IX, 4, 1956, pp. 18–20) et, plus récemment, Victor Spinei (*Moldova în secolele XI–XIV*, București, 1982, p. 304). Toutefois, il est évident qu'une intervention militaire en Moldavie pendant cette année ne peut être prise en considération. En tout premier lieu, on ne peut pas parler d'une formation politique d'Etat qui aurait pu s'opposer à la puissante armée polonaise comprenant trois étendards du roi et deux de la noblesse, comme Długosz nous l'apprend, la vaincre et, pour comble, capturer la plupart des combattants de l'armée polonaise. En plus, en 1359 la Pologne n'avait pas de frontières communes avec la Moldavie, et la Moldavie ne détenait pas les « territoires aux bord de la mer ».

¹⁰ Olgierd Górka, *op. cit.*, pp. 349–350.

¹¹ Ștefan S. Gorovei, *Îndreptări cronologice la istoria Moldovei din veacul al XIV-lea*, AIIAI, X, 1973, pp. 116–117 et *Poziția internațională a Moldovei în a doua jumătate a veacului al XIV-lea*,

par l'historien Kazimierz Myśliński, qui place la campagne en 1368¹². Les arguments en faveur de l'année 1367, tout comme ceux en faveur de l'année 1368, ne s'excluent nullement, ce qui nous permet d'affirmer que, jusqu'à l'identification de nouveaux témoignages, il serait raisonnable de placer la première campagne militaire contre la Moldavie en 1367 – juin 1368 au plus tard, vu le peu de repères historiques au sujet des relations entre la Moldavie et la Pologne au XIV^e siècle et leur caractère lacunaire.

L'intérêt manifesté par les rois de la dinastie Jagiello au sujet de la Moldavie et de la sortie à la mer Noire ressort clairement des textes des négociations politiques entre les Etats polonais et hongrois. Dans sa marche vers la mer Baltique, la Pologne se heurta à l'Ordre teutonique et à la Hongrie, qui les soutenaient. Très important dans l'évolution de la politique pontique de la Pologne fut le traité de Lublau du 15 mars 1412 et les autres traités qui s'ensuivirent dans le même esprit¹³. Les circonstances de la bataille Grünwald du 15 juillet 1410 contre

AIIAI, XVI, 1979, pp. 193–194. Voici ce que l'historien fournit comme arguments: Długosz parle de Casimir le Grand, donc la campagne doit avoir eu lieu avant 1370; les « étendards de Liouv » et « l'armée de la Russie », dont il parle, et qui situent la campagne après 1366; la mention d'Andrzej Tenczyński, qui la situe avant 1368, l'année de la mort de celui-ci; et, comme dernier argument, la mention de la mort d'une voïvode moldave, ce qui pourrait diriger l'identification vers l'année 1367, la mort de Bogdan, ou 1375, la mort de Łațcu. L'historien arrive ainsi à la conclusion que la campagne pourrait être placée en 1367.

¹² Kazimierz Myśliński, *Dzieje kariery politycznej w średniowiecznej Polsce. Dymitr z Goraja 1340–1400*, Wydawnictwo Lubelskie. Nous ne connaissons l'ouvrage qu'à travers les explications de Veniamin Ciobanu, dans son article *Din nou despre Płonini*, AIIA, XXI, 1984, pp. 137–145. L'historien polonais part de la prémisse que les deux campagnes lituaniennes contre la Pologne de juin 1368 en Mazowie et de septembre-octobre de la même année en Russie Rouge, ont été des répliques des Lituaniens aux tentatives d'expansion de la sphère des intérêts de la couronne en Russie Rouge et vers Moscou. Ces tentatives d'expansion de la Pologne vers le sud doivent s'être concrétisées par une campagne militaire en Moldavie. D'autres éléments aussi placent la campagne dans la première moitié de l'année 1368. L'intention de Łațcu de garder l'équidistance par rapport à la Hongrie et à la Pologne par la création de l'Eglise autonome a dû être soutenue par la Pologne, puisque que le Pape Urbain V nommait les évêques de Cracovie et de Wrocław, à côté de l'évêque de Prague, dans le but d'analyser la requête de Łațcu visant la création d'un évêché catholique en Moldavie, et que le premier évêque de Siret serait un Polonais. Sous le masque des préoccupations ecclésiastiques se cachaient des intérêts politiques, la Couronne polonaise se frayant ainsi la voie vers l'intervention politique en Moldavie. Au sujet de la politique de Łațcu et de Jan Sykora, voir *Poziția internațională a Moldovei în timpul lui Łațcu: lupta pentru independență și afirmare pe plan extern*, « Revista de istorie », XXIX, 8, 1976, pp. 1135–1152.

¹³ Au sujet de l'histoire des rencontres entre Sigismond de Luxembourg et d'autres souverains d'Europe, ainsi que le rôle de ces congrès, voir Z. H. Nowak, *Międzynarodowe procesy połubowe jako narzędzie polityki Zygmunta Luksemburskiego w północnej i środkowo-wschodniej Europie (1414–1425)*, Toruń, 1981. Au cours de la rencontre de Kešmark de 1423 entre Sigismond et Vladislav Jagiello, et par l'intermédiaire du traité de Łuck du mois de février 1429, Sigismond, bénéficiant de l'accord total du grand duc de Lituanie Vitold, proposait un nouveau partage de la Moldavie. Comme dans le cas des autres projets, Vladislav Jagiello se montra hostile.

les Chevaliers teutoniques furent défavorables pour les Polonais, même si la victoire leur appartint¹⁴. La paix de Toruń de 1411 qui suivit n'arriva pas à donner de la sécurité à l'Etat polonais. Par conséquent, tenant compte des plans anti-polonais de Sigismond de Luxembourg, il devenait nécessaire d'arriver à un compromis avec la Hongrie. Les deux souverains se rencontrèrent à Lublau et leur négociations aboutirent à un traité discutable, qui heureusement ne se matérialisa jamais¹⁵. Les discussions préliminaires, commencées à Barthfa¹⁶ et finalisées à Lublau, se montrèrent difficiles à cause des divergences au sujet du statut de vassalité de l'Etat moldave. Le résultat des négociations de Lublau montra l'incapacité des deux puissances d'arriver à un accord au sujet de la Moldavie. Si Sigismond ne pu « récupérer » la suzeraineté sur la Moldavie, il réussit toutefois à faire subsister la tension entre la Hongrie et la Pologne, tout comme à entretenir l'appréhension du prince moldave que la Moldavie pouvait à tout moment être engloutie par la Hongrie, si ce dernier s'avisait de ne plus accorder de l'assistance militaire à Sigismond contre les Turcs. Ce qui nous intéresse surtout ce sont les sanctions que le prince Alexandre le Bon encourait au cas où il ne respectait pas la stipulation d'*auxilium* envers le roi Sigismond, les armées devant être convoquées par le prince par l'intermédiaire de son souverain polonais, Vladislav Jagiello. Par conséquent, si la Moldavie ne respectait pas ses obligations, elle devait subir un acte de division territoriale entre la Hongrie et la Pologne de la manière suivante: la Hongrie aurait reçu la partie inférieure de la Moldavie, y compris Bârlad et Chilia, se trouvant sous suzeraineté moldave¹⁷, et la Pologne, le reste de la Moldavie, y compris Suceava et Cetatea Albă¹⁸. L'historien Olgierd Górka y a identifié l'initiative de Sigismond de Luxembourg de créer un « couloir » vers la mer

¹⁴ Le roi polonais signa des traités avec les Pays Roumains – le 17 mai 1411, avec la Valachie, et le 25 mai 1411, avec la Moldavie – par lesquels il s'assurait l'aide militaire au cas d'une attaque venant de Sigismond de Luxembourg. Voir Hurmuzaki, vol. I, seconde partie, pp. 472–473. Il arriva aussi à s'assurer l'aide de Venise et de certains archiducs autrichiens, tandis que l'Ordre teutonique bénéficiait d'aide de la part de Sigismond de Luxembourg, négocié en décembre 1409 et confirmé le 31 mars 1410. En plus, Vitold, le grand duc de Lituanie, à l'aide du même Sigismond de Luxembourg, devenu en 1410 empereur romain germanique, nourrissait l'espoir d'arriver à une formule séparée de la Lituanie par rapport à l'Etat polonais.

¹⁵ Pour les circonstances politiques et militaires dans lesquelles le traité de Lublau fut élaboré, les négociations qui le précédèrent et l'interprétation donnée à ce traité, voir, Șerban Papacostea, Florin Constantiniu, *Tratatul de la Lublau (15 martie 1412) și situația internațională a Moldovei la începutul veacului al XV-lea* dans « Studii. Revista de Istorie », XVII, 5, 1964, pp. 1129–1140.

¹⁶ *Ibidem*, p. 1132.

¹⁷ La conquête de Chilia par les Moldaves se réalisa probablement pendant les hostilités polono-hongroises de 1410–1411, dont Alexandru cel Bun su profiter afin de chasser de Chilia les Génois, les alliés de Sigismond, la forteresse restant sous l'autorité de la Moldavie jusqu'au moment de sa conquête par les Turcs en 1420.

¹⁸ Șerban Papacostea, Florin Constantiniu, *op. cit.*, p. 1135.

Noire¹⁹. Ce fait indique aussi l'importance économique et commerciale de la Moldavie, prise comme elle l'était entre ses rapports de vassalité envers la Pologne et les pressions que la Hongrie exerçait continuellement, afin de « récupérer » sa souveraineté sur la Moldavie et obtenir le contrôle sur le port de Chilia.

La politique de la Pologne envers les Pays Roumains fut moins agressive que celle de la Hongrie. En secondant, parfois en inspirant les actions des princes des deux Pays Roumains, la Hongrie et la Pologne, dans leurs efforts visant à s'assurer des positions importantes sur les bords de la mer Noire, essayèrent d'influencer le sort du plus important port des Bouches du Danube, notamment Chilia. Pendant trois décennies, Chilia se trouva successivement sous l'autorité de la Moldavie et de la Valachie²⁰. L'importance que tenait le port de Chilia dans les plans politiques anti-ottomans et économiques de Sigismond (Chilia devait devenir un des éléments constitutifs de l'ancienne route commerciale qui liait la Chine de l'Europe centrale, à l'exemple des colonies génoises de Crimée, et faire ainsi de la compétition au commerce oriental vénitien, sachant que les Vénitiens étaient les adversaires commerciaux de la Hongrie et de Gênes) ne se trouva nullement négligée par les successeurs politiques de ce dernier. Lorsqu'une garnison hongroise fut installée en 1448 à Chilia, par l'ordre de Jean Hunyadi, et qu'une année plus tard les marchands reçurent le droit de « traverser les mers » avec leurs marchandises et acquérir des « marchandises tatares »²¹, la Moldavie et, implicitement, la Pologne essayèrent un coup dur: une position commerciale très importante se trouvait ainsi perdue et la traversée du Danube par les marchands polonais se voyait mise en danger. Deux stipulations qui se retrouvent dans l'acte d'hommage de Petru II de Hotin, du 22 août 1448, attirent l'attention: l'interruption des rapports entre le prince moldave et Jean Hunyadi et la reconquête des territoires et des « fiefs » que la Moldavie avait perdus; référence faite à Chilia, passée entre les mains des Valaques. Cette stipulation est reprise dans l'acte d'hommage de Petru Aron de 1456 et dans l'acte d'hommage d'Etienne le Grand de 1462²². L'entreprise échouée d'Etienne le Grand de conquérir Chilia en 1462 et la reconquête de la forteresse-port le 22 juin 1465, quelques mois après la signature du traité de vassalité envers la Pologne, le 2 mars 1465, furent les conséquences de la matérialisation de la stipulation qui se retrouve dans le traité avec la Pologne, instiguée par cette dernière²³.

¹⁹ Olgierd Górka, *op. cit.*, p. 367.

²⁰ Ștefan Andreescu, *O cetate disputată: Chilia în prima jumătate a secolului al XV-lea*, dans Ștefan Andreescu, *Din istoria Mării Negre (genovezi, români și tătari în spațiul pontic în secolele XIV–XVII)*, Editura Enciclopedică, București, 2001, pp. 34–48.

²¹ Șerban Papacostea, *Începuturile politicii comerciale a Țării Românești și Moldovei (secolele XIV–XVI)*. *Drum și stat*, SMIM, X, 1983, p. 36.

²² P.P. Panaitescu, *Legăturile moldo-polone în secolul al XV-lea și problema Chilieii*, *Romanoslavica*, III, 1958, pp. 104–106.

²³ *Ibidem*, p. 111.



Les facteurs économiques-commerciaux et ceux politiques jouèrent un rôle concomitant dans l'approche polonaise « *d'une mer* [la mer Baltique] *à l'autre mer* [la mer Noire] ». La route commerciale qui traversait la Pologne pour arriver en Russie Rouge (Ruthénie), d'où elle se continuait avec *la route tatare* pour arriver en Crimée, jusqu'aux colonies génoises, était une route terrestre employée par les marchands allemands. Autrement dit, les échanges commerciaux entre les villes hanséatiques et les colonies italiennes des bords de la mer Noire se déroulaient par cette voie. Grâce à cette activité commerciale soutenue, les villes ruthènes de Halicz et de Vladimir connurent un remarquable essor jusqu'à la moitié du XIV^e siècle, quand elles perdirent leur importance économique en faveur de Liov, mais surtout après 1380, lorsque Liov reçut le droit de dépôt pour les marchandises qui arrivaient de l'Orient par la route tatare.

À part la route tatare, dès les dernières années du XIV^e siècle, en Moldavie fonctionnait une *route moldave* qui liait Liov aux ports de Cetatea Albă et de Chilia, constituant un segment important de la route terrestre entre l'Europe centrale et le Levant. Cetatea Albă et Chilia étaient les derniers arrêts pour les marchands venant de Pologne, avant de s'embarquer pour Caffa. La conquête définitive de la Russie Rouge (Ruthénie) par Casimir le Grand en 1387, après de longues confrontations avec la Hongrie, redoubla l'essor de cette route commerciale.

Pour la Pologne, Cetatea Albă, située sur les bords de la mer Noire, jouait le rôle de la ville de Gdańsk, se situant sur les bords de la mer Blatique, le même rôle pouvant être attribué à Chilia, pour la Hongrie.

À partir de 1380, lorsqu'elle obtint le droit de dépôt, Liov fut la ville qui profita le plus du commerce avec le Levant. Le droit de dépôt pour le commerce oriental fut refusé de manière systématique à la ville de Cracovie. Les droits obtenus par Liov mirent les autres villes de Podolie dans l'impossibilité de se développer dans le même rythme. Ainsi, des villes se trouvant plus près des ports de la mer Noire et de Caffa se voyaient coupé tout contact avec le reste de la Pologne par le droit de dépôt que Liov détenait. Liov jouissait grandement du soutien du roi. Par conséquent, des villes comme Halicz, Kamenica, Colomeea ou Stryj ne profitèrent du commerce levantin qu'en mesure où Liov le leur permettait. En 1460, leur demande d'entretenir des rapports commerciaux directs avec des villes situées au centre de la Pologne fut rejetée par le roi; toutes les transactions devaient s'effectuer par l'intermédiaire de Liov²⁴. Le diplôme accordé à Liov en 1472 interdisait le passage à l'ouest de Liov aux marchands étrangers portant de la marchandise²⁵. Les nombreux privilèges accordés à Liov aux XIV^e-XV^e siècles

²⁴ Łucja Charewiczowa, *Handel średniowiecza Lwowa*, Liov, 1926; Marian Małowist, *Kaffa-kolonia genueńska na Krymie i problem wschodni w latach 1453-1475*, Warszawa, 1947, p. 71.

²⁵ Marian Małowist, *op. cit.*, p. 67.

mettent en lumière aussi la diversité des marchandises et la position privilégiée détenue par cette ville par rapport à l'autre grande ville commerciale de Pologne, notamment la ville de Cracovie²⁶. Jusqu'en 1406, les deux rivalisèrent pour le commerce avec des marchandises orientales, ainsi que pour les bénéfices du commerce en mer Noire. La même année, Vladislav Jagiello autorisa les marchands de Cracovie à passer par Liov, sans l'obligation de se soumettre au droit de dépôt de cette ville, à condition qu'ils se rendent en Moldavie par la route moldave, moins fréquentée, mais il se peut que ce privilège même ait contribué à diriger un nombre croissant de caravanes avec des marchandises à travers la Moldavie. Si par contre, ils voulaient s'engager sur la route tatare, en passant par Kamenica, à travers les steppes ukrainiennes, les marchands de Cracovie devaient respecter le privilège de dépôt de Liov²⁷. C'est ainsi qu'au début du XV^e siècle, la route tatare fut employée de moins en moins et perdit du terrain en faveur de la route moldave.

Les privilèges commerciaux accordés par les princes moldaves et valaques aux marchands de Liov²⁸ et de Gênes²⁹ furent essentiels du point de vue de l'intensification du passage des marchandises sur la route moldave. La proximité relative de Cetatea Albă et de Caffa, en passant par les Pays Roumains, la richesse de ces villes, le contact avec le monde italien et le milieu commercial génois ouvrirent de nouveaux horizons aux Polonais.



En 1462–1465, la Pologne mena une politique soutenue d'expansion dans la région de la mer Noire. Le 2 juillet 1462, le roi Casimir Jagiello, acceptant la demande des Génois de Caffa, leur accorda sa protection et les reçut en tant que sujets. L'exercice du protectorat polonais à Caffa est un cas spécial dans la zone pontique, mais pas exactement unique.

²⁶ *ibidem*, p. 65.

²⁷ Ștefan Andreescu, *Note despre Cetatea Albă*, p. 63.

²⁸ Șerban Papacostea, *op. cit.*, pp. 1–55. Le premier privilège accordé aux habitants de la ville de Liov fut celui de 1408, émis par Alexandre le Bon, privilège renouvelé successivement par Etienne I^{er} en 1434, Aron Vodă en 1456 et Etienne le Grand en 1460, etc. Les libertés commerciales accordées s'y trouvaient limitées ou annulées, selon les évolutions politiques. Dans le traité signé avec la Pologne en 1538, après la défaite dans la bataille contre Suleyman II, Petru Rareș confirma les anciens privilèges accordés aux habitants de la ville de Liov par ses prédécesseurs. Ainsi, réinstallé sur le trône en 1546, Petru Rareș limitait le commerce avec du gros bétail, mettant des «*obroace* aux frontières».

²⁹ Ștefan Andreescu, *op. cit.*, pp. 66–70. L'auteur y présente les raisons selon lesquelles l'existence d'un traité par lequel Alexandre le Bon accordait en 1409 des privilèges commerciaux aux marchands génois de Caffa est réelle, même si le seul témoignage en ce sens est celui fourni par Bogdan Petriceicu-Hasdeu, qui soutenait avoir vu le document en question à Odessa, dans une collection privée.

La colonie génoise de Caffa avait été mise sous siège pour la première fois par les Turcs en juillet 1454. Les Turcs, alliés aux Tatars, avaient attaqué la citadelle qui, se voyant dans l'impossibilité de faire face à l'attaque, accepta de payer à la Porte un tribut au montant de 3.000 ducats³⁰. Les années 1454–1455 furent très difficiles pour les marchands de Caffa; la colonie était en pleine crise économique, les embarcations traversaient de plus en plus difficilement les Détroits et le désastre de Constantinople hantait la conscience des Génois.

Après l'intervention ottomane aux Pays Roumains et la mise sur le trône de Radu le Beau, l'allié des Turcs, les Génois de Caffa sentirent que leur voie de liaison par terre avec la métropole était mise en danger. En plus, leurs intérêts économiques étaient menacés par les Moldaves. C'est dans ce contexte que se situe l'épisode de la conquête du château Lerici des frères Senarega, se trouvant à l'embouchure du Dniepr, par les hommes du prince moldave Aron, les Génois perdant pas la suite le privilège d'y prélever les droits de douane, une source importante de revenus³¹. Par conséquent, la grande distance qui les séparait de tout autre Etat puissant, la proximité des Tatars et des Moldaves, les ennuis que ceux-ci leur causaient et, en plus, l'éventualité d'une alliance entre les Tatars et les Turcs pouvant se matérialiser à tout moment poussèrent les Génois à chercher la protection d'un Etat chrétien.

Ils arrêterent leur choix sur la Pologne, pays ayant des intérêts commerciaux dans la zone de la mer Noire et considéré une puissance politique et militaire en Europe. La Pologne avait de bonnes relations avec la Porte et avec les Tatars, et, par son statut de souveraineté sur la Moldavie, elle était le garant de la sûreté des voies terrestres à partir de la mer vers le centre de l'Europe. En plus, en exerçant sa protection sur Caffa, la Pologne ne pouvait mécontenter la Porte qui, pour le moment, n'avait aucune intention de perdre les faveurs de la seule puissance neutre dans la région. Ainsi, le protectorat de la Pologne promettait aux Génois de bonnes relations avec la Porte et les Tatars, moyennant une ingérence minimale dans les affaires intérieures de la colonie, puisque la Pologne, au moment respectif, appliquait tous ses efforts à résoudre son conflit avec les Chevaliers teutoniques et, en plus, elle se trouvait à une distance assez grande de Caffa.

³⁰ Marian Małowist, *op. cit.*, p. 160.

³¹ Ștefan Andreescu, *Politica pontică a Moldovei: Ștefan cel Mare și castelul « Illice »*, dans *idem, Din istoria Mării Negre (genovezi, români și tătari în spațiul pontic în secolele XIV–XVII)*, Editura Enciclopidică, Biblioteca Pontică 3, București, 2001, pp. 117–127. Voir aussi Marian Małowist, *op. cit.*, p. 161. Tous les efforts de la famille Senarega visant à récupérer le château restèrent sans résultat. La ténacité avec laquelle ces derniers s'essayaient à trouver une modalité à cet effet suscita la colère du prince de la Moldavie, Etienne le Grand, qui émit un ordre sommant les Génois à quitter Cetatea Albă. Par conséquent, les protecteurs de la banque San Giorgio recommandèrent de la prudence, afin que le commerce avec la Moldavie n'ait pas à souffrir. Les Moldaves gardèrent le château jusqu'en 1475, lorsque celui-ci tomba entre les mains des Turcs, tout comme Caffa et le Mangop.

Le 2 avril 1462, le consul Rafaele Monterosso et les conseillers financiers Gerrardo Lomellini et Baldassare d'Oria adressèrent une lettre au roi polonais, lui demandant de faire inclure par les négociateurs polonais, dans le traité sur le point d'être signé avec la Porte, Caffa, en tant que vassal de la Pologne. Pendant l'automne de l'année 1462, des messagers polonais arrivèrent à Caffa apportant la nouvelle que la Pologne lui offrait sa protection³².

Caffa tira peu de bénéfices de cette protection³³. En 1466, Casimir Jagiello accorda un diplôme de privilèges aux marchands d'origine génoise, qui pouvaient ainsi passer par Liov, en route vers l'Italie ou vers Caffa, avec de la marchandise ou des esclaves. Le diplôme faisait référence uniquement aux citoyens génois en passage par Caffa ou habitant dans la colonie. Les Génois n'étaient pas des compétiteurs pour les marchands polonais indigènes, et c'est probablement pour cela que l'on ne leur imposa pas le droit de dépôt détenu par Liov. Les marchands arméniens, juifs, grecs et tatars de Caffa étaient les vrais compétiteurs sur le marché polonais, et c'est à eux que l'on demandait de respecter strictement le droit de dépôt de Liov³⁴. Le diplôme fut de grande importance pour les Génois, car les Turcs, qui se trouvaient en guerre avec Venise (1463–1479), bloquaient le passage par les Détroits³⁵.

Les marchands polonais n'arrivaient que très rarement à Caffa. Ils s'approvisionnaient avec de la marchandise orientale à Suceava ou à Cetatea Albă. Il y avait pourtant des Polonais à Caffa, comme il ressort du recensement fait immédiatement après la chute de Caffa en 1475. Les sources pourtant ne fournissent aucun détail au sujet de leurs activités. Nous savons qu'un bon nombre de Polonais des colonies de Crimée tenaient des postes militaires. En 1461, parmi les petits fonctionnaires de Caffa on retrouve aussi sept Polonais. En général, c'était des gens

³² Malowist, *op. cit.*, p. 176, « Caffam tamquam amicam, subditam, velut cumque placet Serenitati et Majestati tue ». Les signataires de la lettre demandaient aussi que l'on intervienne auprès des Tatars pour les empêcher de se coaliser avec les Turcs contre Caffa, et remarquaient en même temps que la guerre entre Vlad et Etienne le Grand ne faisait qu'affaiblir les forces des deux pays, face au péril ottoman.

³³ *Ibidem*, p. 178. Au printemps de l'année 1463, Galeazzo, le messager génois envoyé par Caffa arriva en Lituanie, où se trouvait le roi, pour demander la permission d'y recruter des soldats pour la garnison de la forteresse. Le roi accepta et les messagers génois arrivèrent à recruter 500 Ruthènes. Mais sur leur chemin vers le sud, en passant par Braclaw, des luttes s'ensuivirent avec la population locale, et la ville finit par être brûlée. Les Litvaniens attaquèrent les 500 recrues aussi et les messagers génois n'en gardèrent finalement que 5. Ainsi finit la première et la dernière mission de recrutement de soldats polonais pour la défense de Caffa.

³⁴ *Ibidem*, pp. 67–68.

³⁵ *Ibidem*, p. 69. Des caravanes avec des esclaves passaient aussi par Liov, à l'occasion. Il existait une taxe spéciale par tête d'esclave transitant la Pologne, au montant de 1 florin. Le marchand Gianotto Lomellino se trouvait en 1474 à Liov avec un transport d'enfants et de femmes de Gruzie. Il arriva aussi que l'on vende des esclaves à Liov. Le droit de dépôt tenu par Liov n'incluait pourtant pas ce type de marchandise.

simples, mais on pouvait rencontrer aussi des personnages avec un statut plus important, comme par exemple *Valentinus de Pollonia magister scholarum*, mentionné par les documents en 1464-1466³⁶. Certains marchands riches de Liov et de Cracovie avaient des relations commerciales avec les Génois de l'île de Chios, avec Alexandrie et peut-être bien avec d'autres villes levantines³⁷.

Les avantages économiques des relations entre la Pologne et Caffa furent considérables. Les sommes véhiculées dans les procès de Liov des marchands de Caffa montrent l'ampleur des échanges commerciaux se déroulant à Liov³⁸.

Caffa s'acquitta de ses obligations de vassal de manière tout à fait honorable, voulant garder les meilleures relations avec la Pologne. En 1474, les Tatars de Crimée ayant attaqué la Pologne et pris un grand nombre d'esclaves, les Génois de Caffa essayèrent de bloquer leur entrée sur le marché, afin qu'ils ne soient pas vendus aux Turcs. Leur action avait pourtant un caractère démonstratif, car ils savaient déjà que la plupart des prisonniers capturés par les Tatars en Podolie avaient été vendus en esclaves aux Turcs³⁹.

L'essor économique de la colonie sous protectorat polonais fut pourtant de courte durée. Le sultan décida qu'il était grand temps de mettre fin à l'existence des citadelles-ports de la mer Noire qui, à part leurs fonctions commerciales, étaient aussi des bases stratégiques dont les Chrétiens pouvaient à tout moment se servir contre les Turcs. Pour arriver à ses fins, le sultan organisa la campagne de conquête du littoral pontique. Il signa un armistice avec Venise, pour pouvoir ramener la plupart de la flotte en mer Noire et, le 1^{er} juin 1475, il mit le siège à Caffa. Le 4 juin, les vieux remparts de la ville tombaient et les Turcs lançaient l'attaque contre les nouvelles murailles, encore en construction. La citadelle était en panique. Face au danger, les marchands arméniens et grecs demandèrent que la ville soit livrée, ne voulant pas mettre en péril leur fortunes et leur intérêts pour le salut des Génois. Ils menacèrent même de tuer tous les habitants italiens de Caffa, si le consul déciderait autrement que de capituler devant les Turcs⁴⁰. Leur refus de continuer à livrer bataille détermina le consul à demander l'arrêt des hostilités pour une période de trois jours, délai employé par les Génois afin d'arriver à un accord avec les Turcs, et le 6 juin, ils capitulèrent⁴¹. Tous les Catholiques durent payer

³⁶ *Ibidem*, pp. 72-73.

³⁷ *Ibidem*, p. 74.

³⁸ P.P. Panaitescu, *Drumul comercial al Poloniei la Marea Neagră în evul mediu*, dans « *Interpretări românești* », Editura Enciclopedică, București, 1994, p. 96.

³⁹ Marian Mołowist, *op. cit.*, pp. 317-318.

⁴⁰ Les marchands grecs et arméniens n'avaient nullement l'intention de se sacrifier pour le bien de la forteresse, en se considérant persécutés en matière de religion et étant depuis longtemps en conflit avec l'Eglise Catholique de Caffa. Ils considérèrent que sous l'autorité des Turcs ils pourraient continuer à faire du commerce et aussi à pratiquer leur religion. Ils tenaient comme exemple leur co-religionnaires et co-nationaux de l'ancien empire Byzantin.

⁴¹ Ceux qui se rendirent au camp turc furent Giuliano Fieschi, Battista Allegri, Sisto Centurioni et Gregorio Rosso, qui négocièrent la capitulation. Les conditions de capitulation furent les suivantes:

l'équivalent en monnaie de la moitié de leur fortune. Comme il n'y avait pas d'acheteurs, les prix baissèrent, la plupart des gens devant vendre toute leur fortune afin de pouvoir verser la somme demandée par les Turcs. Les Catholiques étaient forcés de s'embarquer d'une journée à l'autre et ils étaient exilés près d'Adrianople, dans un territoire appelé « Cheivico »⁴².

Les Turcs conquièrent rapidement toute la Crimée. Cembalo et Soldaia capitulèrent sans aucune opposition, Tana fut conquise à son tour, tout comme Copa et Suhumi, se trouvant sur le bord caucasien, ainsi que Mangop. A partir de Caffa, les Turcs veillaient à ce que les Tatars de Crimée, tombés en vassalité envers la Porte pendant la même année, 1475, leur restent fidèles. Une partie des Génois, et peut-être bien d'autres habitants de Caffa aussi, se réfugièrent à la cour du khan Mengli Ghirei. Le khan permit aux Génois de s'établir dans les territoires tatares et même dans la capitale de l'Etat⁴³. Caffa perdit l'importance économique qu'elle avait connue au temps des Génois. Aux XVI^e et XVII^e siècles, elle devint un centre important du commerce avec esclaves ramenés de Podolie et de Volinie. Elle ne connaîtra une renaissance économique que sous la domination russe.

Le roi Casimir Jagielloreçu la nouvelle de la chute de Caffa le 20 juin, mais étant trop préoccupé par la guerre contre Mathias Corvin, il n'y réagit point. Le roi polonais ne remarqua pas l'ampleur du désastre qui approchait, et la prise de Caffa ne l'inquiéta qu'en petite mesure. Il n'envoya non plus des troupes à l'aide de son vassal beaucoup plus important, Etienne le Grand, bien qu'il sut que la Moldavie

les fortunes et les biens des habitants de Caffa devaient rester dans la ville. Seulement ceux qui étaient nés ou s'étaient mariés à Caffa pouvaient y rester, à condition de payer le tribut. Les étrangers se trouvant à Caffa temporairement pouvaient y rester ou partir, en prenant avec eux tous les biens qu'ils possédaient. La situation changea lorsque les Turcs devinrent certains d'avoir annihilé toute opposition. Des arrestations massives s'en suivirent. On arrêta les étrangers se trouvant à Caffa – Italiens, Polonais, Ruthènes, etc. – on confisqua leurs biens, certains furent vendus comme esclaves, d'autres furent tués. Les Moldaves qui se trouvaient dans la forteresse, en nombre de 160 personnes, furent tués. A part les esclaves se trouvant sur le marché à Caffa, les Turcs ramassèrent 3.000 jeunes garçons et 450 jeunes filles, qu'ils mirent en esclavage. Toutes les familles d'Italiens furent exilées.

⁴² *ibidem*, p. 338.

⁴³ Une partie des Génois réussirent à fuir les Turcs et se réfugièrent au village de Sivritas (Sjujurtas), au sud de la capitale du khanat. Certains entrèrent par la suite dans le service diplomatique des khans des XVI^e – XVII^e siècles et furent envoyés en missions en Pologne ou dans les pays de l'Occident. Un de ces Génois fit carrière diplomatique à la cour du khan Gazi Ghirai II. Il s'agit de Giovanni Antonio Spinola ou, d'après son nom tatar, Djan Timir Aga, qui servit à la cour du khan pendant plus de 20 années. Ces Génois au service des khans connaissaient aussi la langue polonaise, afin de pouvoir rédiger des traités diplomatiques dans cette langue. Un autre Génois chargé de missions importantes fut Zacaria Vincentowitz, provenant aussi de Sivritas. Au sujet des descendants des Génois restés sur le bord septentrional de la mer Noire, voir Ștefan Andreescu, *Genovezii pe coastele Mării Negre la sfârșitul secolului al XVI-lea*, pp. 152–162 et aussi, par le même auteur, *Giovanni Antonio Spinola și supraviețuirile genoveze în Crimeea în secolul al XVI-lea*, pp. 163–173; ces deux articles se trouvent dans le volume « Din istoria Mării Negre (genovezi, români și tătari în spațiul pontic în secolele XIV–XVII) », Editura Enciclopedică, București, 2001.

tenait face seule à l'invasion ottomane. La nouvelle de la conquête de Caffa par les Turcs pris au dépourvu la métropole génoise qui, dès septembre, s'appliquait à réfuter à Rome les informations au sujet de la chute de la colonie.

En 1475, les Turcs n'étaient pas encore maîtres du bassin pontique. Ce ne fut qu'après la prise de Cetatea Albă et de Chilia en 1484 que la mer Noire se trouva complètement sous le contrôle des Ottomans.



En ce qui concerne le déroulement du commerce de la Pologne dans la région de la mer Noire, au long du XVI^e siècle, l'instauration de l'autorité ottomane dans la région s'avéra comme étant un facteur de garantie et même de stabilité pour les relations avec l'Orient. La Pologne et la Porte furent également préoccupées d'assurer la bonne marche de leurs relations économiques. La conquête des forteresses de la mer Noire en 1475–1484 n'entraîna aucune crise effective dans les relations de la Pologne avec l'Orient. Immédiatement après la conquête de Cetatea Albă, Bayazid II accorda un *kanun* aux marchands de Liov, par lequel ils les encourageait à poursuivre leur activités commerciales par le port fraîchement conquis et diminuait les droits de douane à 3,3%. L'année suivante, lorsque le traité de paix était signé entre la Pologne et Bayezid II, on renouvelait aussi l'invitation adressée à la Pologne de continuer, comme jusqu'alors, son activité commerciale dans la mer Noire⁴⁴. Tous les traités de paix entre les deux pays recouvrent de nombreuses clauses commerciales. On a lancé, à bonne raison, l'opinion que les relations commerciales ont constitué la base des bonnes relations entre la Pologne et la Porte tout au long du XVI^e siècle. La politique pontique de la Porte, qui a diminué graduellement l'accès des embarcations des Européens (Vénitiens, Génois) dans la mer Noire et par les Détroits, a favorisé le développement des artères commerciales terrestres, y compris de la route moldave, qui ne fut jamais abandonnées aux XVI^e et XVII^e siècles, fait déjà argumenté par les historiens roumains et polonais⁴⁵. A l'exception de l'épisode pendant lequel Michel le Brave exerça son autorité en Moldavie et lorsque les caravanes des marchands polonais

⁴⁴ Andrzej Dziubiński, *Na szlaku Orientu. Handel między Polską a Turcją w XVI–XVIII wieku*, Polski Instytut Wydawniczy, Warszawa, 1998, pp. 12–13.

⁴⁵ Marian Małowist, *Le commerce du Levant avec l'Europe de l'Est au XVI^e siècle. Quelques problèmes*, dans « Histoire économique du monde méditerranéen, 1450–1650. Mélanges en l'honneur de Fernand Braudel », Toulouse, 1973, pp. 349–357; Marian Małowist, *Handel lewentyński w życiu Polski w późnym średniowieczu i w początkach czasów nowożytnych*, dans *Europa i jej ekspansja XIV–XVII w*, Warszawa, 1993; Andrzej Dziubiński, *Drogi handlowe polsko-tureckie w XVI stuleciu*, dans « Przegląd Historyczny », LVI, 2, 1965; Dariusz Kołodziejczyk, *Kilka uwag o handlu polsko-tureckim w XVI wieku*, « Kwartalnik Historyczny », XCV, 3, 1989; Ștefan Andreescu, *Comerțul danubiano-pontic la sfârșitul secolului al XVI-lea: Mihai Viteazul și "drumul moldovenesc"*, dans « Din istoria Mării Negre, București, 2001 », pp. 174–195;

qui voyageaient sur la route moldave étaient attaqués et dévalisés, ou bien dirigés vers la Transylvanie, cette artère commerciale connu un développement continu. Une preuve supplémentaire en faveur de cette affirmation est l'apparition sur la route moldave, à coté des marchands polonais (arméniens, juifs, allemands), de marchands qui étaient des sujets ottomans (grecs, turcs, juifs, syriens), ainsi que des marchands anglais. Comme le drap anglais était une marchandise très recherchée dans les Principautés et en Pologne, Pierre le Boiteux accordaient des privilèges commerciaux à ceux derniers le 27 août 1588⁴⁶. Tenant compte du fait que les Anglais signèrent les premières capitulations avec la Porte seulement en 1579, leur apparition sur la route moldave se fit assez vite. En Pologne, les Anglais avaient déjà reçu des privilèges commerciaux au temps de Stéphane Báthory et transitaient leurs marchandises sur la route Elbląg, Gdańsk, Liov, Jassy, Galați, la mer Noire, Anatolie et Perse.

À commencer par 1534, quand Liov réapparaît dans les documents juridiques, après s'être remise de l'incendie dévastateur de 1527 et à la suite de la signature de la paix éternelle entre la Pologne et la Porte, la ville connut une évolution économique bénéfique jusqu'au milieu du XVII^e siècle⁴⁷. Dans la première partie du XVI^e siècle les marchands polonais préféraient faire des transactions à Istanbul ou à Andrinople, tandis que dans la seconde partie du siècle ils se dirigeaient vers l'Asie Mineure pour acquérir du camerlote et du mohair à Ankara, ainsi que de la soie perse à Brusa⁴⁸.

Si dans la période antérieure Liov et Cracovie étaient les seules villes qui bénéficiaient du commerce avec l'Orient, au XVI^e siècle on remarque le développement de Kamenica, Lublin, Bród, ainsi que de certaines localités où l'on tenait des foires, comme par exemple Jaroslav, Jasłowiec, etc. De nouvelles villes

⁴⁶ Ștefan Andreescu, *op. cit.*, p. 185.

⁴⁷ A partir de Liov, ville qui bénéficiait du droit de dépôt – *jus depositorii*, la route qui menait vers la Moldavie et, en traversant la mer Noire, à Istanbul, comprenait deux branches: la première liait Liov à Jassy, par Tremblovita, Kamenica, Hotin, Dorohoi; la deuxième liait Liov à Jassy par Colomeea, Śniatyn, Cernăuți et Siret. De Jassy, dans la direction de Galați, la route traversait la Moldavie au long de la rivière Bârlad, en passant par Scânteia, Vaslui, Bârlad, Tecuci. De Galați ou Reni, comme nous l'apprenons en étudiant les itinéraires des messagers polonais envoyés à la Porte, cette route étant aussi fréquentée par les marchands, elle continuait sur la rive droite du Danube, en passant par Isacea (Obliczyca ou Isakkoy), où il se trouvait un poste de douane. D'autres fois on préférait la variante Galați–Măcin. Les deux routes partant de Măcin ou d'Isaccia se dirigeaient vers Babadag et de là, à travers la Dobroudja, vers Provadia, en passant par Kuczuk Pazardzik (Medgidia) et Bujuk Padzardzik, pour arriver à Aitos. Ici, la route se bifurquait encore: la branche principale allait vers Adrianople, ou se trouvait aussi la douane. La route continuait en traversant la Thrace par Silivri, dans la direction d'Istanbul, étant connue en tant que la route d'Istanbul. La seconde branche arrivait aussi à Istanbul, en passant par Kirkilise, Vize et Czataldza. C'était la route que préféraient les messagers polonais envoyés à la Porte, car ceux-ci évitaient de passer par Andrinople. n'ayant aucun intérêt là-bas.

⁴⁸ Andrzej Dziubiński, *op. cit.*, pp. 22–25.

commerciales furent créées, par des initiatives privées, toutefois aucune de la taille de Liov. Le chancelier polonais Jan Zamoyski avait remarqué le fait que Liov ramassait beaucoup trop de revenus par rapport aux autres villes polonaises, qui avaient elles aussi une position géographique favorable, mais ne pouvaient se développer par manque d'initiative politique. C'est pourquoi il imagina une nouvelle route commerciale entre la Pologne et la Turquie, ne passant pas par Liov, mais par Zamość, ainsi que par Szarogród, ville qu'il avait fondée en Podolie. Le 26 janvier 1588 Sigismond III accorda à Szarogród le droit de dépôt obligatoire pour tous les marchands venant de l'Orient⁴⁹. Zamoyski fut aussi le protecteur des marchands juifs d'Istanbul, qu'il hébergea et auxquels il assura le cadre légal nécessaire pour le déroulement de leurs activités commerciales à Zamość⁵⁰.

Au XVI^e siècle et longtemps pendant le siècle suivant, la politique anti-habsbourgeoise du parti au pouvoir à Varsovie traça une politique favorisant l'expansion polonaise dans la région de la mer Noire. Vu la compétition entre ces deux Etats dans la région du Bas-Danube et de la mer Noire, il semblait très peu probable, au moins à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle, que la Pologne rejoigne jamais la Maison d'Autriche au cadre de la Sainte Ligue. L'obstination avec laquelle la Pologne négocia ses droits sur la Moldavie et les succès politiques de la diplomatie polonaise, que les idées politiques du chancelier Zamoyski avaient inspirés, arrivèrent à prolonger le commerce polonais avec l'Orient par la mer Noire. En 1597, l'envoyé polonais à la Porte, le châtelain de Halicz, Stanislaw Gulski, proposa que l'on évince les Tatars de Tighina et de Cetatea Albă et que l'on y amène à leur place des Polonais, des marchands et des gens travailleurs, qui auraient développé le commerce polono-ottoman, vu que les Tatars ne faisaient que piller les territoires polonais et voisins⁵¹.

L'évolution du commerce de la Pologne avec l'Orient par la mer Noire reçut un coup dur vers la moitié du XVII^e siècle de la part de Cosaques insurgés contre la République polonaise. Liov fut assiégée à quatre reprises: par Hmielnicki, en octobre 1648; par les troupes turco-cosaques, en 1654; par Gheorghe Rakoczy II, en 1657; et, en 1659, la ville dû payer une contribution militaire au bénéfice de l'armée polonaise qui faisait la guerre aux Suédois⁵².

Le commerce oriental de la Pologne reçut un nouveau coup en 1672, avec la prise de Kamenica par l'armée turque⁵³. Comme dans le cas de Caffa, les Turcs expulsèrent les marchands arméniens dans les Balkans, à Sozopol et à Filipopolis

⁴⁹ *Ibidem*, p. 76.

⁵⁰ *Ibidem*, p. 102.

⁵¹ Ilie Corfus, *Intervenția polonă în Moldova și consecințele ei asupra războiului lui Mihai Viteazul cu turcii*, dans « Revista de Istorie », 28, no. 4, 1975, pp. 533-534.

⁵² Andrzej Dziubiński, *op. cit.*, pp. 217-224.

⁵³ *Ibidem*, p. 225-226. Liov fut attaquée par les Turcs mais parvint à échapper du danger en achetant sa liberté au prix de 80.000 thalers.

(Plovdiv), et les marchands juifs en Thrace, à Kirkilise (Kirkareli)⁵⁴. Les luttes contre les Turcs pendant la huitième et la neuvième décennies du XVII^e siècle, lorsque les Polonais perdirent la Podolie, portèrent le coup de grâce aux anciens centres du commerce avec le Levant. De nouvelles villes les remplacèrent, comme par exemple la ville de Stanisławów, en Pocutie.

Un autre coup qui vint à ébranler le commerce oriental polonais fut la victoire de Vienne et les campagnes mal inspirées de Jan III Sobieski en Moldavie et au Danube. Les campagnes de Sobieski en Moldavie aboutirent à des pillages et à des saisies forcées, menant à une perturbation grave du trafic commercial sur la route moldave. Par conséquent, les Moldaves et les Polonais arrivèrent à craindre beaucoup plus les armées polono-lituanienues que les armées turques⁵⁵.

L'alliance polonaise-autrichienne-vénitienne sous la protection du siège apostolique, connue sous le terme de la Sainte Ligue, fondée à Linz le 5 mars 1684, à laquelle se joignit Jan Sobieski, traça les lignes générales de la politique de la Pologne pour les années à suivre. Dans l'historiographie polonaise, cette période est connue sous le nom du « joug de la Sainte Ligue », peut-être bien la période la moins favorable pour la raison d'Etat de la Couronne polonaise⁵⁶. La sainte Ligue coalisait ses membres contre les Turcs. Pourtant, tout les autres intérêts particuliers des alliés étaient divergents. Le rapprochement de l'Autriche initié par Sobieski n'avait rien de naturel, puisque la dispute historique autour des Pays Roumains avait creusé un fossé entre ces deux Etats. La victoire de Vienne, qui se devait grandement à l'armée polonaise, créa autour de la Pologne une aura de *antemurale christianitas*, qui en réalité ne se justifiait pas, la Pologne se trouvant en pleine régression politique et économique. Les nombreuses campagnes de Sobieski en Moldavie et au Danube ne firent que créer des diversions militaires favorisant la marche progressive de l'Autriche vers la Hongrie et les Pays Roumains⁵⁷. Les buts politiques de Sobieski, notamment de chasser les Turcs d'Europe et de pousser les frontières polonaises jusqu'au Danube, n'apportèrent que des déceptions. Un épisode qui fait ressortir clairement le manque de réalisme de la politique de Sobieski est la parade militaire organisée avant la campagne de 1684 en Moldavie, à laquelle assista, parmi d'autres diplomates, le chancelier apostolique Antonio Morosini. La parade dut lui faire grande impression, puisque dans son discours publique, il souhaitait au roi d'arriver à joindre au territoire de la Pologne, en fin de campagne, Byzance... Encore sous l'effet de la victoire de Vienne, perçue de manière disproportionnée, Sobieski voulu compenser les insuccès dans la région de la mer Baltique et les territoires perdus en faveur de la Russie par l'expansion dans

⁵⁴ *Ibidem*, p. 229.

⁵⁵ *Ibidem*, pp. 232–233.

⁵⁶ Zbigniew Wójcik, *Jan Sobieski*, Państwowy Instytut Wydawniczy, Warszawa, 1994, pp. 354–357.

⁵⁷ Henryk Olszewski, *Ideologia Rzeczypospolitej – przedmurza chrześcijaństwa*, dans « *Czasopismo Prawno Historyczne* », XXXV, 2, 1983, pp. 2–19.

la direction de la mer Noire. L'intention du roi d'obtenir la couronne de la Hongrie ou le trône de Moldavie pour son fils aîné, Jacob Sobieski, peut y avoir joué elle aussi un rôle.

Le traité de Karlowitz de 1699 mettait fin aux guerres contre les Turcs et relançais à une échelle visiblement inférieure le commerce oriental. Les relations commerciales polono-ottomanes seront désamorçées par la paix de 1792 entre la Turquie et la Russie, par laquelle la Pologne cédait à la Russie la Podolie et l'Ukraine, n'ayant ainsi plus de frontière commune avec l'Empire ottoman.



Pour conclure, nous présenterons quelques projets qui visaient l'extension du commerce avec des grains de Podolie à l'Orient, par la mer Noire. En 1564, le cardinal Commendoni, nonce papal, présentait au roi Sigismond Auguste un tel projet d'acheminement des grains vers Venise, sur le Dnestr, par la mer Noire et les Détroits. Commendoni était Vénitien d'origine et, très probablement, agissait sur la demande de la République vénitienne⁵⁸. En 1568, le nonce apostolique en Pologne, cette fois-ci Giulio Ruggieri, préfigurait une voie commerciale exclusivement sur l'eau, afin d'éviter la voie sur terre jusqu'à Venise. Ils proposait que les marchandises soient transportées sur l'eau jusqu'à Gdańsk et ensuite sur les rivières se trouvant sur le territoire de la Pologne jusqu'au Dnestr, et de-là, par la mer Noire⁵⁹. L'idée fut reprise en 1618 et en 1650 par Siméon Starowolski, qui proposait de lier entre elles les rivières se trouvant sur le territoire polonais par un réseau de canaux qui aurait assuré une communication entre la mer Baltique et la mer Noire⁶⁰.

Une autre projet qui aurait amélioré la qualité du commerce oriental polonais fut celui de Maximilian Fredro qui, en 1668, soulignait la nécessité de créer une compagnie commerciale dans la région de la mer Noire, sur le modèle de la compagnie hollandaise⁶¹. Les obstacles entravant ces projets furent l'Empire ottoman, qui interdisait la navigation de toute embarcation autre que turque, et aussi le manque d'intérêt de la part de la Diète de la République polonaise. La Diète ne se préoccupa pas beaucoup de la politique commerciale, ne fit pas de pressions pour obtenir des capitulations, comme d'autres pays le faisaient, ou pour créer des consulats, c'est pourquoi les marchands polonais étaient obligés de payer des taxes beaucoup plus élevées.

Les repères présentés dans cet article nous font conclure que, sur leur chemin vers le grand commerce oriental via la mer Noire, les Polonais se heurtèrent au

⁵⁸ Andrzej Dziubiński, *op. cit.*, p. 73.

⁵⁹ Ștefan Andreescu, *op. cit.*, p. 184.

⁶⁰ Andrzej Dziubiński, *op. cit.*, p. 267.

⁶¹ Andrzej Dziubiński, *op. cit.*, p. 267.

territoire de la Moldavie, qu'ils se virent obligés de défendre soit contre l'influence hongroise ou autrichienne, soit contre la domination ottomane, en lui donnant le statut de vassal, aux XIV^e–XV^e siècles, ou de protégé et allié, ou enfin le statut de *condominium* en collaboration avec la Porte; toutes ces solutions avaient comme premier but celui de donner de la continuité au commerce polonais avec le Levant. Une analyse détaillée de la souveraineté polonaise sur la Moldavie indique le fait que le bénéfice durable que la Pologne put tirer de son implication en Moldavie fut le grand échange commercial avec l'Orient.